

SOIXANTE-QUATRIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le samedi 11 novembre 1972, à 10 heures.

Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux de la 62e et 63e séance.
- II. Examen du sixième rapport du groupe d'experts présidé par M. Théron sur les conditions de fonctionnement du système de rétrécissement des marges de fluctuation intracommunautaires.
- III. Problèmes monétaires internationaux (numéraire du système monétaire international; convertibilité et consolidation des balances dollar; régulation des mouvements de capitaux à court terme; période intérimaire).
- IV. Institution du Fonds européen de coopération monétaire.
- V. Analyse de la cinquante-sixième série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.